

Sautel se transforme !

+ de sécurité + de mobilités



BIEN VIVRE LE BOULEVARD SAUTEL



VÉLO



VOITURE



PIÉTON



BUS

Comment circuler sur la voie partagée bus + vélo ?

Je roule au centre de la voie bus pour être bien visible et éviter l'ouverture de portière d'un véhicule stationné. Si un bus se trouve derrière moi, je me rabats à droite pour faciliter son déplacement.

Comment effectuer un dépassement sur la voie partagée ?

Je m'écarte du cycliste afin de laisser une distance d'au moins 1 m et garantir la sécurité de tous.

Je double le bus par la gauche,

uniquement lorsque il a mis son clignotant pour marquer l'arrêt ; je me déporte sur la gauche pour établir une distance suffisante et ne pas me trouver dans son angle mort.

Un bus est à l'arrêt...

Si un bus s'arrête pour me laisser passer, je m'avance prudemment en vérifiant qu'aucun véhicule n'arrive à hauteur du bus sur la voie contiguë.

Vigilance, piéton en approche !

Si un bus marque une pause hors arrêt de bus, il y a une raison : il laisse sans doute traverser un piéton. Je ne force pas le passage et ne repars pas sans savoir pourquoi il marque un arrêt.

Avant d'ouvrir la portière

côté conducteur, je contrôle mon rétroviseur et mon angle mort pour m'assurer qu'aucun vélo ou bus n'arrive à mon niveau.

Je ne dépasse jamais un bus :

- > par la droite, au risque de me retrouver dans son angle mort au moment où il redémarrera
- > si le bus s'apprête à tourner, à cause des risques liés au déport.

Comment tourner à gauche ?

En mode direct. Bras tendu, je me déporte sur la voie après avoir vérifié qu'aucun véhicule ne s'apprête à me dépasser ; si aucun véhicule n'arrive en face, je traverse en toute sécurité. lorsque le feu est rouge, j'attends dans le sas vélo en amont du feu.

Comment tourner à gauche ?

En mode indirect. J'emprunte le passage piétons en mettant pied à terre.

Comment faire pour stationner ?

Avant de franchir la voie bus, je vérifie qu'aucun vélo ou bus ne s'y trouve. Lors de ma manœuvre, je vérifie dans mon rétroviseur qu'aucun vélo ou bus n'approche par l'arrière. J'effectue les mêmes vérifications avant de quitter mon stationnement.

Que se passe-t-il quand

la voie partagée s'interrompt ?

Bus ou vélo, je reste prioritaire par rapport aux voitures qui se rabattent sur ma voie. Je reste vigilant-e.



30

Sautel se transforme !

LA NOUVELLE CONFIGURATION

- › Une voie bus en site propre partagée avec les vélos
- › Une seule voie routière
- › Des passages piétons et vélos sécurisés
- › Une vitesse limitée à 30 km/h sur l'ensemble du boulevard
- › Des places de parking maintenues pour l'accès aux commerces

PLUS DE MOBILITÉS SUR LE BOULEVARD

- › 2 lignes de bus : 15 et Illico 4 (1 bus toutes les 15 minutes)
- › 4 arrêts de bus : Moulin des Justices, Primevères, Iris, Patte d'oie
- › 2 stations libre-service vélo : Sautel et Patte d'oie
- › Le Parc-relais Beaulieu (150 places) à moins de 10 minutes